



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2020-02

**Nombre de représentants
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29
présents : 10
pouvoirs : 8**

L'an deux mille vingt, le lundi 20 janvier à 14 heures, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Direction du Conservatoire, à Rodez

Date de la convocation de la réunion : 10 janvier 2020

PRESENTS :

*Mesdames Magali BESSAOU, Monique BUERBA, Janine DELMON, Brigitte MAZARS, Christine PRESNE, Gisèle RIGAL, Bernadette de TREMONTELS,
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON et Yves MAZARS.*

Absents ayant donné POUVOIR :

*Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christine PRESNE
Monsieur Roger AUGUY à Madame Monique BUERBA
Madame Annie BEL à Madame Magali BESSAOU
Monsieur Francis BERTRAND à Madame Janine DELMON
Madame Michèle BUESSINGER à Madame Gisèle RIGAL
Madame Maryline CROUZET à Monsieur Jean-Michel COSSON
Monsieur Camille GALIBERT à Madame Brigitte MAZARS
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER*

Présidente de séance : Madame Magali BESSAOU

Secrétaire de séance : Madame Bernadette de TREMONTELS

**Débat d'orientations
budgétaires 2020**

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 10 janvier 2020,
Considérant le rapport adressé le 10 janvier 2020,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Déposé en Préfecture le

30 JAN. 2020

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- Prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires, dont le rapport est annexé à la présente délibération, qui s'est tenu le 20 janvier, sur la proposition de Madame la Présidente du Comité syndical.

*Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme*

La Présidente,

Magali BESSAOU

Sens des votes :

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Débat d'orientation budgétaire 2020

.....
Date de décision: 20/01/2020

Date de réception de l'accusé 30/01/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20200120_02

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20200120-20200120_02-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

débat d'orientations budgétaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2020_02_DOB.pdf (99_DE-012-251200986-20200120-20200120_02-DE-1-1_1.pdf)



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Contexte

En février 2019, le comité syndical du Conservatoire de l'Aveyron a adopté un Pacte des solidarités pour la période 2019-2021. Ce pacte réaffirme le principe de solidarité des collectivités engagées dans le Syndicat Mixte tant sur le plan humain, financier et territorial et invite à une réflexion nouvelle sur le champ des compétences du Conservatoire et les modalités de leur financement, en posant les contours du Conservatoire de demain pour l'Aveyron.

La situation de l'établissement, à la fin 2019, est toujours stabilisée et sécurisée. Cela lui permet de se projeter vers de nouvelles perspectives.

2020 : un bilan à réaliser – des enjeux nouveaux

L'année 2020 marque l'arrivée à échéance du projet d'établissement du Conservatoire et, en conséquence, le temps d'établir le bilan des actions engagées au cours des cinq dernières années.

Dès à présent, deux marqueurs forts ressortent de cette période. D'abord, celui de l'implication du Conservatoire dans l'identité et la dynamique des territoires aveyronnais, par l'activité de ses antennes et les partenariats locaux développés. Ensuite, la diversification de l'offre pédagogique dispensée caractérise l'évolution enclenchée dans la stratégie interne de l'établissement.

Sur la base de ces acquis, de nouveaux enjeux apparaissent.

Pour les arts de la scène d'une part, et notamment la discipline théâtre proposée depuis 2017. Les premières années ont été l'occasion de parfaire une offre de service qui a vraisemblablement trouvé son public aujourd'hui et dont les perspectives de développement sont très encourageantes : aux côtés de l'enseignement spécialisé proposé aux enfants et adolescents en ateliers, des réponses devront être apportées aux demandes d'adultes qui se multiplient. De même, le dispositif « théâtre à l'école » mis en œuvre dans des écoles de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac depuis la rentrée 2019 a vocation à se poursuivre avec en ligne de mire l'ouverture de la première classe à horaires aménagés théâtre (CHAT) du Département au collège Denys Puech à Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

Plus globalement, face au déploiement des partenariats d'actions culturelles éducatives, notamment dans les milieux scolaires, l'établissement, dont le métier principal reste

l'enseignement spécialisé, devra déterminer son degré d'intervention sur ce secteur complémentaire.

Orientations budgétaires 2020

Stabilisation du financement

Sur le plan financier, les changements opérés par la mise en place des pôles territoriaux d'enseignement, conjugués à une gestion et un suivi soutenus des moyens matériels et humains de l'établissement, conduisent, pour la seconde année consécutive, à un résultat budgétaire positif.

Pour 2020 et pour le deuxième exercice budgétaire consécutif, il est proposé que les dispositions du pacte des solidarités soient appliquées, réduisant à nouveau de 2.5% le montant des contributions statutaires des collectivités adhérentes.

La répartition des autres recettes de fonctionnement, par rapport à 2019, sera semblable aux années précédentes. Celles émanant des conventionnements tant avec les communes et intercommunalités adhérentes qu'avec les autres partenaires (organismes, éducation nationale, associations...) sont en effet reconduites. Les participations de familles sont constantes, constitutives de 16% de l'ensemble des recettes.

Maîtrise des besoins

Pour 2020, le besoin en financement de l'établissement est évalué à 3 350 M€. Les charges de gestion courantes restent contenues par volonté d'économie et d'optimisation des équipements actuels. Plus particulièrement concernant l'entretien et le renouvellement des instruments, gages de l'image et de la qualité des enseignements dispensés, des besoins importants sont identifiés ; lesquels imposent l'ouverture d'une réflexion de fonds pour l'avenir.

S'agissant de la masse salariale, la gestion des ressources humaines réalisée ces dernières années a garanti la stabilité des effectifs et de la dépense. Le niveau ainsi atteint constitue un plancher, en deçà duquel il est difficile de descendre.

En fonction, des évolutions de l'activité de l'établissement, il s'agira de définir le calibrage des volumes horaires affectés à l'enseignement et de ceux réservés aux interventions en milieux scolaires et autres.

Valorisation des ressources humaines

Dans la mesure où la situation financière du Conservatoire est assainie, sans impacter la sécurité financière reconstituée de l'établissement, il est proposé d'ouvrir des réflexions relatives à l'amélioration de la situation des personnels et à la valorisation de leurs investissements dans l'activité de l'établissement.

La meilleure santé retrouvée de l'établissement représente en effet un résultat collectif. D'abord celui de la confiance donnée par les collectivités adhérentes. Aussi, celui de la mobilisation constructive des personnels attachés à faire vivre la structure et à contribuer à sa notoriété.

Il est proposé de travailler sur la recherche de modalités de réduction des écarts pouvant exister entre les différentes catégories professionnelles du Conservatoire soit par l'organisation du travail, soit par la proposition de dispositifs prenant en compte les spécificités liées à l'exercice de leurs missions.

Enfin, le soutien régulier à la mise en place de projets artistiques et pédagogiques fédérateurs, portés par les agents du Conservatoire, constituera un vecteur de valorisation de leurs compétences, de leur engagement et de leur créativité.

Je mets au débat ces orientations

La Présidente



Magali BESSAOU

Indicateurs

	2017		2018		2019 (BP)		2020 (prév)	
Effectifs: agents/ETP	81	70.42	81	69,98	77	67.65	78	69.05
dont titulaires / ETP	54	51.95	55	52.65	55	52.98	55	52.65
dont contractuels / ETP	20	10.57	20	11.53	19	12.17	20	13.40
dont MAD payant / ETP	4	3.80	4	3,80	1	1.00	1	1.00
dont MAD non payant / ETP	3	2.10	2	2,00	2	1.50	2	2.00
Masse salariale (chap 12) en €	3 055 353		2 944 973		2 946 000		2 990 000	
évolution / année précédente	+ 2,30%		-3.61%		0.00%		+ 0.14%	
dont titulaires	1 632 328		1 584 984		1 625 000		1 629 000	
dont contractuels	311 892		330 075		334 000		375 000	
dont MAD	168 759		132 984		57 500		58 000	
dont cotisations et autres éléments	942 374		896 930		929 500		928 000	
Heures supplémentaires								
volume horaire	928h50		431h00		325h		270h (1)	
coût annuel (en €)	26 821		14 239		10 736		8 933	

(1) volume horaire estimé